



COMITE REGIONAL D'EQUITATION DE NOUVELLE CALEDONIE

MAISON DU SPORT 24 rue Duquesne- BP25- 98845 Nouméa Cedex

Tel/Fax : (687) 26 27 70 – mail : equitation@lagoon.nc –www.crenc.nc –Ridet : n° 675173.0001

PROCES-VERBAL

des délibérations de la réunion de Comité Directeur du 30 juillet 2020
Maison des Sports, salle R12 - CTOS

Les membres du Comité directeur du CRENC se sont réunis à Nouméa, dans les locaux du CTOS, Maison du sport, salle R12, sur convocation du Président, Monsieur Vincent FARDEAU.

A la demande de Madame CHAVANEL, présidente de la Commission Semaine du Cheval, ont également été invités Monsieur DAMAS, Conseiller Technique d'Équitation, Mesdames Nelly JOSSE et Charlotte KUNZ chargées de la cellule communication du CRENC, et les Présidents des commissions du CRENC prenant une part active particulièrement pour l'organisation de la Semaine du Cheval, point inscrit à l'ordre du jour de la présente réunion.

Ordre du jour :

- Organisation, planning Semaine du cheval
- Commissaires au Paddock
- Championnats Territoriaux Dressage et Poney
- Sélection cercles 2ème trimestre 2020
- Questions diverses

Mesdames et Messieurs, membres du Comité présents :

Vincent FARDEAU	Jean François MEYER
Jean-Luc BADDA de PODASALVA	Sarah PELLETIER
Renaud DEJEAN	Dominique ROESNER
Céline LASBLEIZ	

Mesdames et Messieurs, membres du Comité représentés :

Odile KOMORNICKI (CEPN) : procuration à Dominique ROESNER
Jean Michel CARRE : procuration à Vincent FARDEAU

Mesdames et Messieurs, membres du Comité absents :

Bruno D'ARCANGELO
Valérie GENTIEN

Mesdames et Messieurs, invités présents :

Corinne BADDA DE PODASALVA	Nelly JOSSE
Marie Pierre CHAVANEL	Charlotte KUNZ
Thibaut DAMAS	Sébastien LASBLEIZ
Jeanne DUPONT	Jacky LEPLEY
Yann FORAY	Chloé RABOUIN
Sandrine GAUDE	Olivier RAZAVET

Madame Marion JAUBERT, invitée absente et excusée

Le quorum du tiers des membres du Comité présents ou représentés étant atteint, le Comité directeur peut valablement délibérer.

La réunion commence à 19h40.

Le Président remercie toutes les personnes pour leur présence et propose d'aborder l'ordre du jour.

ORGANISATION et PLANNING Semaine du Cheval 2020

1. Proposition de modification du planning de l'évènement :

Compte tenu de l'absence de courses hippiques cette année et notamment du Grand Prix du gouvernement, les membres du bureau proposent d'avancer les 2 journées de Hunter aux samedi 17 et dimanche 18 octobre.

S'en suivraient 2 jours sans compétition les lundi 19 et mardi 20 octobre accordant aux chevaux un peu de répit face à une semaine habituellement bien chargée et permettant aux clubs d'organiser d'autres activités dans leurs structures.

L'utilisation d'un week-end pour le Hunter pourrait avoir un impact médiatique supplémentaire pour notre sport.

Puis, reprise des compétitions et animations du mercredi au samedi soir avec les championnats de CSO, Pony, Western, spectacle. L'annulation du Horse Pacific Challenge pourrait être compensée par l'organisation d'épreuves de Pony Games plus ludiques.

L'installation de l'hippodrome pourra avoir lieu le vendredi 16 octobre.

Nous avons reçu un retour positif de la mairie qui validerait ce projet, sans majoration de coût, d'autant plus que le nombre de jours d'occupation de l'hippodrome reste le même.

⇒ ***La proposition de planning de la semaine du cheval 2020 telle qu'énoncée ci-dessus est adoptée à la majorité des personnes présentes ou représentées soient 8 voix POUR et 1 abstention (Monsieur Renaud DEJEAN).***

2. Tableau synoptique d'organisation de l'évènement

Monsieur FARDEAU précise qu'il s'agit essentiellement de se répartir la responsabilité des tâches telles que listées dans le tableau synoptique joint au mail de convocation et qui reprend les bases de l'organisation des années précédentes.

Le CRENC souhaite cette année mettre l'accent sur l'animation avec l'idée d'un "village" comprenant des stands et animations diverses : baptêmes poney, jeux/manèges pour enfants, démonstration de massage équin et maréchalerie, tour en calèche, brocante équestre, deviner taille ou poids d'un poney, etc.... toutes les bonnes idées et bonnes volontés sont les bienvenues.

L'ébauche du tableau synoptique 2020 est revisitée dans ses grandes lignes.

Les personnes responsables des postes en 2019 acceptent de réitérer leur fonction pour 2020.

Cependant, il reste de nombreux ajustements à retravailler et un besoin de personnes référentes supplémentaires notamment pour l'organisation des animations.

Les modifications les plus importantes à noter sont :

- Pony games : une épreuve organisée le vendredi à la place du Horse Pacific Challenge sous la responsabilité de Mesdames Jeanne DUPONT, Chloé RABOUIN et Pascale PISCIOTTI
- Remises des prix : Mme Corinne BADDA DE PODASALVA en assure la gestion pour toutes

les disciplines et séries.

- Envoi des résultats aux médias : la cellule communication du CRENC, Mesdames Charlotte KUNZ et Nelly JOSSE, veilleront à un envoi quotidien.
- Indemnisation pour 2 jours d'un juge Western : une demande de 30 000 F est accordée au lieu des 50 000 F habituels.
- Spectacle : il est précisé que la mobilisation des clubs se doit d'être importante. Leur prestation est une vitrine de leur structure et présente un fort impact publicitaire pour eux.
- Achat d'un micro par le CRENC

Le Président reprend la parole pour demander aux membres du Comité s'ils acceptent la présence des personnes invitées pour continuer l'ordre du jour en précisant que si un seul membre s'y oppose, elles devront quitter la séance.

Alors que M. Renaud DEJEAN exprime qu'il n'y est pas favorable, Mme Céline LASBLEIZ prend la parole pour affirmer qu'elle ne voit aucun inconvénient à ce que les personnes invitées restent présentes pour aborder les questions de la commission Western qu'elle expose.

DEMANDES de la COMMISSION WESTERN

- Le Western souhaiterait, pour ses épreuves de vitesse, pouvoir de nouveau utiliser la cellule chronomètre du CRENC qui vient d'être révisée.
⇒ **Cette demande est acceptée à l'unanimité des membres du Comité présents ou représentés.**
- La commission souhaiterait avoir une confirmation du projet de déplacement Western en janvier 2021 si les conditions sanitaires le permettent.
⇒ **Les membres du Comité, présents ou représentés, confirment la mise en œuvre de ce projet si les conditions sanitaires l'autorisent.**
- Homologation des carrières pour le western : rien n'existe en NC en ce sens. Compte tenu que toutes les carrières, hormis celle de TENE, ont été vérifiées précédemment, il est demandé l'autorisation d'organiser une visite, en amont des compétitions, pour homologuer celle de TENE.
⇒ **Les membres du Comité, présents ou représentés, donnent un avis favorable à cette demande à l'unanimité**
- Assurance organisateur de compétitions : comment vérifier qu'une structure est bien assurée ?
⇒ Cette assurance est obligatoire pour tous les clubs. Le CRENC n'a aucun pouvoir de vérification ou de contrôle. Cette adhésion relève de la pleine responsabilité de la structure notamment en cas d'accident.
- Actuellement le Western utilise le même tableau d'attribution des points aux concours que celui du CSO. Le Western demande l'autorisation de créer un tableau plus adapté à leurs compétitions d'équitation Western et de le soumettre pour validation au CRENC.
⇒ **Le CRENC étudiera toute proposition faite par la commission Western.**

Alors que les personnes invitées s'apprêtent à quitter la séance pour laisser les membres du Comité débattre librement sur le reste des points inscrits à l'ordre du jour, Mme Nelly JOSSE demande la parole, qui lui est accordée par le Président.

INTERVENTION de Mme Nelly JOSSE

Mme Nelly JOSSE demande un droit de réponse suite au mail adressé aux membres du comité par M. Renaud DEJEAN, dont elle a pris connaissance, et dans lequel il lui semble que la cellule

3

communication, dont elle fait notamment partie, est non seulement agressée, mais également injustement incriminée d'avoir transmis une fausse information aux médias.

Elle rappelle l'article de presse paru dans Les Nouvelles Calédoniennes le mercredi 22 juillet. Il indiquait qu'hormis l'organisation de la 2^{ème} manche du championnat provincial Sud de dressage/hunter, il n'y avait aucun concours de CSO organisé ce même week-end alors que l'Étrier organisait, en parallèle de ces événements, la 3ème manche du Challenge de Nouvelle Calédonie.

Mme JOSSE précise que la cellule communication mise en place par le CRENC, en début d'année, a pour objectif notamment de communiquer sur les activités des sports équestres en général et particulièrement sur les événements inscrits au calendrier du CRENC.

Dans cet objectif, la semaine précédant le concours de Dressage/Hunter, elle indique avoir envoyé un communiqué aux médias les informant de l'organisation de ces deux compétitions en apportant des précisions sur leurs particularités. Contactée alors par téléphone par la journaliste, Mme JOSSE lui a précisé verbalement que bien que la discipline Hunter consiste à franchir des obstacles, elle n'était effectivement pas une compétition de CSO à proprement parler.

Mme JOSSE tient à souligner que c'est en sa qualité de bénévole au sein du CRENC qu'elle essaie de sensibiliser les médias sur les activités équestres pour relayer l'information, mais qu'à aucun moment elle n'a le pouvoir de rédiger les articles en lieu et place des journalistes. Elle précise que les communications envoyées aux médias se veulent positives et s'axent notamment sur les événements inscrits dans le cadre fédérateur des animations supervisées par le CRENC. Elle dit regretter que la cellule communication puisse faire l'objet de telles incriminations par un membre du Comité directeur du CRENC, ce qu'elle réfute fermement.

Monsieur Vincent FARDEAU précise par ailleurs que tous les communiqués, adressés par la cellule communication du CRENC, sont préalablement validés par lui-même. Il confirme que ces informations ne sont en aucun cas discriminatoires.

Pour preuve, le Président donne lecture en séance d'un extrait du communiqué adressé aux médias en date du 1er juillet, lors de la reprise des compétitions post-covid, et dans lequel il était notamment écrit : *"les centres équestres essaient de garder un certain dynamisme dans la reprise et l'organisation des compétitions qu'elles soient officielles, sous l'égide du Comité Régionale d'Équitation de Nouvelle-Calédonie (organe déconcentré de la Fédération Française d'Équitation en Nouvelle-Calédonie) ou amicales telles que les challenges interclubs et les Grands Prix."* Ce mail rappelait également, dans le cadre de la promotion des sports équestres, qu'il avait été dénombré *"plus de 400 partants sur l'ensemble des compétitions équestres de CSO et de l'Equifeel et ce, de Nouméa à Bourail"* le week-end du 27-28 juin....

Après avoir donné une lecture exhaustive de son mail en séance, Monsieur Renaud DEJEAN s'en excuse auprès des membres présents et indique que les termes ne se voulaient pas être agressifs et que c'est une bonne chose que le CRENC communique sur les compétitions.

Appelé par d'autres obligations, il décide de quitter la séance et transmet par SMS une procuration au Président FARDEAU.

COMMISSAIRES AU PADDOCK

Le Président rappelle que depuis 2 ans, un travail a été effectué par M. Jean-François MEYER pour la formation de commissaires au paddock.

Le CRENC possède maintenant une liste de personnes formées. La question sur la présence obligatoire d'un commissaire au paddock lors des compétitions CRENC est alors posée.

Un débat s'instaure entre les personnes présentes. Il en ressort qu'une obligation serait trop lourde à gérer pour les clubs compte tenu d'un nombre important d'épreuves, de disciplines... corrélés à la nécessité pour le commissaire de bien connaître chacun des règlements.

Mme Dominique ROESNER demande, pour les commissaires mineurs, une présence obligatoire d'un adulte à leurs côtés.

Il est proposé, dans un premier temps, de rendre obligatoire la présence d'un commissaire au paddock uniquement sur les épreuves officielles du CRENC ci-dessous :

- CSO Jeunes Chevaux, Amateur 1 et Amateur Elite,
- Hunter Jeunes Chevaux,
- Pour toutes les épreuves de la Semaine du cheval.

⇒ **Après en avoir délibéré, le Comité directeur valide à l'unanimité des personnes présentes ou représentées l'obligation de la présence de commissaires au paddock aux épreuves proposées ci-dessus et la présence d'un adulte pour les commissaires mineurs.**

CHAMPIONNATS TERRITORIAUX DRESSAGE et PONEY 2020

Chaque année, le CRENC valide, suite à leur candidature, les clubs organisateurs des championnats territoriaux qui ne peuvent avoir lieu à l'hippodrome.

- **Pour le Dressage 2020** : les 3 clubs organisateurs d'épreuves en 2020 et pouvant porter candidature sont l'ACD, l'ACKATO et l'ACNO.

Pour 2020, l'ACNO s'est portée candidate pour l'organisation du championnat territorial alors que les 2 autres clubs se sont désistés.

⇒ **Le comité Directeur, à l'unanimité des membres présents et représentés, valide la candidature de l'ACNO.**

- **Pour le championnat Poney 2020** :

Les membres du Comité Directeur ne peuvent pas se prononcer car le cahier des charges doit au préalable être établi et leur être proposé par la Commission Poney. Un appel d'offre aux structures pourra ensuite être lancé.

SELECTION des CERCLES pour le 2ème SEMESTRE 2020

Pour ce point de l'ordre du jour ne restent présents que les membres du Comité Directeur et Monsieur Thibaut DAMAS.

Ont participé à la sélection avec l'avis de M. Jacky LEPLEY, président de la commission CSO : Messieurs Vincent FARDEAU, Jean-Luc BADDA DE PODASALVA, Jean-François MEYER, Thibaut DAMAS et Mesdames Sarah PELLETIER, Dominique ROESNER et Céline LASBLEIZ.

Monsieur FARDEAU rappelle le respect des critères et de la procédure de sélection des cercles appliqué conformément à la décision du comité actée par vote électronique du 7.03.2020.

⇒ **Après délibération, la liste telle qu'annexée ci-dessous au présent procès-verbal est validée à l'unanimité des membres du comité présents ou représentés.**

QUESTIONS DIVERSES

Il est brièvement évoqué l'aide de l'État quant aux chevaux de club à propos de laquelle Monsieur Serge LECOMTE, Président de la FFE, avait prévenu les structures que la date limite de dépôt des demandes était fixée au 26.07.2020.

Le Président précise que cette aide initialement prévue pour les clubs métropolitains a pu être étendue aux structures calédoniennes suite à une action du Conseil du Cheval de Nouvelle Calédonie, qu'il préside actuellement, auprès de l'état et des parlementaires calédoniens.

Malgré des délais très courts liés à une réponse tardive des ministères concernés, l'IFCE a accepté les dossiers calédoniens transmis hors délais.

Le Président lève la séance à 21H40.

Ce procès-verbal est validé par voix électronique du 23 août 2020 à la majorité des membres du Comité directeur.

Ont voté pour : 9 voix

Mesdames Valérie GENTHEN, Odile KOMORNICKI, Céline LASBLEIZ, Sarah PELLETIER, Dominique ROESNER,
Messieurs Vincent FARDEAU, Jean-Luc BADDA DE POSDASALVA, Jean-Michel CARRE, Jean-François MEYER.

Ont voté contre : -

Se sont abstenus : -

N'ont pas répondu : 2 voix

Messieurs Bruno D'ARCANGELO et Renaud DEJEAN

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture et validation à la majorité des membres du Comité Directeur, par le Président, la Secrétaire générale et la Présidente de la Commission secrétariat général et Administration.

Marie Pierre CHAVANEL
Administration et
Secrétariat Général

Sarah PELLETIER
Secrétaire Générale

Vincent FARDEAU
Président



COMITE REGIONAL D'EQUITATION DE NOUVELLE CALEDONIE

MAISON DU SPORT 24 rue Duquesne- BP25- 98845 Nouméa Cedex

Tel/Fax : (687) 26 27 70 – mail : equitation@lagoon.nc –www.crenc.nc –Ridet : n° 675173.0001

REACTUALISATION DES SELECTIONS DES CERCLES AU MERCREDI 23 JUILLET 2020 / CRENC

CERCLE EQUITATION WESTERN	CERCLE EQUITATION CLASSIQUE NORD
Noms des cavaliers	Noms des cavaliers
Margot SCHNEIDER	Enzo ALMANZA
Clara LASBLEIZ	Antoine MALECOT
Sara GARRIER	Manon COUGET
Laura LACROSE	Garance SIGAL
Chloé NIAUTOU	Camille LAUGA
Florian OLLIVIER	Lou MALECOT

CERCLE EQUITATION CLASSIQUE SUD	
Cercle Elite AM1/Elite	Cercle AM3/club1
Noms des cavaliers	Noms des cavaliers
Loic ZITZMANN	Aenor PIRIOU
Anais GAUDE	Nel BOUFFORT LIGNON
Noah ZITZMANN	Nina BRINI
Jérémy GIOVANELLI	Talia BERGOEND
Maxime JOSSE	Vaimiti MAONO
Adel FORAY	Marie RAOBELINA
Cercle Espoir AM1/2	Cercle Club 2/1
Noms des cavaliers	Noms des cavaliers
Eileen DESEQUELLES	Capucine VINTOUR
Inès TECHOUYERES	Judith GUENOUN
Elina JOSSE	Elsa THOMAS CHABAUD
Marie MONCHY	Jade BELOUARD
Angèle RICHIER	Louisianne MANGARD
Alizé GAUDE	Giny LETHEZER